

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **131 (2005)**

Heft 08: **Raccordement de l'A5**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CNR : RÉVISIONS, TRAVAUX ACHEVÉS ET NOUVEAUX PROJETS

Réunie pour la première fois à Bâle le 24 février 2005, la commission centrale des normes et règlements (CNR) y a tenu sa 23<sup>e</sup> séance. Cette session de février est traditionnellement consacrée à clore le suivi des projets dont la première publication remonte à 18 mois au moins. La CNR a en l'occurrence passé en revue un volume de publications particulièrement important, auquel correspondent des montants de couverture tout aussi considérables. Un ensemble de onze projets, qui se sont traduits par 30 publications, a ainsi été définitivement achevé.

La CNR a approuvé la publication du cahier technique SIA 2001 « Isolants thermiques ». Jusqu'ici nouvellement édité tous les trois ans, le contenu de ce cahier sera désormais géré sous forme de banque de données sur Internet. La future disponibilité d'une version imprimée demeure une question ouverte.

Trois projets de révision ont été acceptés : SIA 243 « Isolation thermique extérieure recouverte d'un crépi », SIA 329 « Façades préfabriquées » et SIA 385 « Alimentation du bâtiment en eau chaude sanitaire ». La commission a en outre agréé un petit projet dont l'objectif est d'inventorier les responsabilités liées à la préservation du domaine bâti suisse et d'en débattre dans le cadre d'un atelier.

La CNR a établi la version définitive du règlement R48 sur les travaux de normalisation - un texte soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués - et la suite de la procédure a été discutée pour l'élaboration des règlements subordonnés. Enfin, le président du conseil de normalisation nouvellement créé a présenté les activités et les objectifs de cet organe.

Dr Markus Gehri, secrétariat général

## DOCUMENTATION POUR LES POUVOIRS PUBLICS

L'entrée en vigueur, il y a quelques années, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), de son ordonnance d'application (OMP) et de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) ont entraîné de notables modifications des procédures d'acquisition de biens et services par les pouvoirs publics. L'application de la nouvelle législation a entre-temps permis aux responsables et aux participants à la passation de marchés de rassembler leurs expériences et de relever les incertitudes parfois liées à la mise en œuvre de ces principes juridiques dans la pratique adjudicatrice. C'est dans ce contexte que la **sia** a élaboré sa documentation D0204 « Passation de marchés - Recommandations pour les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et des branches apparentées ». Il s'agit d'un outil de travail axé sur la pratique à l'intention de tous les intervenants engagés dans des processus de construction. Le document traite des notions essentielles liées à la passation de marchés, décrit les particularités de l'adjudication de prestations de nature intellectuelle et émet des recommandations sur la manière adéquate de mener des appels d'offres pour la conception et la réalisation d'ouvrages.

### Pour des règles du jeu transparentes et reconnues

Seules des procédures d'attribution correctes garantissent aux mandants la réception d'offres comparables, ce qui se répercute sur la qualité des prestations désirées et contribue à exclure des controverses désagréables. Les instances d'adjudication et les services cantonaux et communaux en charge des travaux publics se doivent donc de lancer leurs appels d'offres selon les règles en vigueur, en appliquant correctement

les prescriptions qui s'y rattachent. Pour renforcer cette bonne application des règles, les sections de la **sia** - partiellement appuyées par le secrétariat général - ont fait parvenir début mars la documentation **sia** sur la passation de marchés aux autorités concernées des cantons et communes. Cet outil devrait à l'avenir faciliter le travail des instances adjudicatrices comme celui des bureaux d'étude et augmenter la proportion d'appels d'offres transparents basés sur une mise en concurrence totalement loyale. Le cas échéant, les bureaux membres de la **sia** pourront ainsi se référer à la documentation en question auprès des instances adjudicatrices.

SIA

Documentation D0204 « Passation de marchés - Recommandations pour les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et des branches apparentées », éditions SIA 2004, format A4, 44 pages, broché, Fr. 56.- (rabais pour membres avec numéro d'affiliation)  
Commande : Distribution SIA  
Schwabe SA, CP 832, CH - 4132 Muttenz 1  
tél. 061 467 85 74, fax 061 467 85 76  
distribution@sia.ch

## AFFILIATIONS À LA SIA, 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2005

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2005, la **sia** a accueilli dix nouveaux membres bureaux et quatorze filiales. Ils bénéficient immédiatement de tous les avantages réservés à leur catégorie d'affiliés, en particulier des prestations exclusives développées à l'intention des bureaux.

Au cours du même trimestre, 47 personnes ont également rejoint la **sia** à titre de membres individuels, un statut que les diplômés des EPF peuvent obtenir dès qu'ils justifient de trois ans de pratique professionnelle. Parmi ces nouveaux membres, neuf sont issus des filières ETS, respectivement HES.

Durant le même laps de temps, neuf personnes ont encore obtenu le statut de membre associé de la **sia**, dont un diplômé ETS/HES.

Ces quatre catégories sont au bénéfice de tous les avantages et prestations liés à la qualité de membre et sont en droit d'ajouter le label de qualité **sia** à leur titre professionnel ou à leur raison sociale. Une période de six ans est impartie aux membres associés pour remplir les exigences liées à l'admission comme membre individuel.

Enfin, la **sia** a accueilli une organisation à titre de membre partenaire. Par leur adhésion, les partenaires de la **sia** marquent leur soutien aux objectifs et activités de la Société et bénéficient de prix préférentiels sur les cours et publications qu'elle propose.

Au nom de la **sia** Suisse, la direction et le secrétariat général souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres.

Eric Mosimann, secrétaire général SIA

Nous publions ci-après la liste des nouveaux membres romands.

#### Membres bureau

- *Arlette Ortis / Sandra Robyr*, Genève
- *IngPhi sa*, Lausanne

#### Membres bureau - succursales

- *Bureau technique Norbert Géologues-conseils SA*, Romont FR
- *IUB Ingenieur-Unternehmung AG*, succursale de Granges-Paccot

#### Membres individuels

##### Section Genève

- *Candolfi Jacques*, ing. civil EPF, Troinex
- *Druey Laurent*, arch. EPF, Genève
- *Honegger Marc*, arch. EPF/REG A, Conches

- *Ottet Fabien*, arch. ETS/IAUG, Genève

##### Section Neuchâtel

- *Poffet Jean-Luc*, ing. génie rural EPF, Vilars NE

##### Section Tessin

- *Avesani Marco*, arch., Losone
- *Bardelli Francesco*, arch. STS, Locarno
- *Copa Rolf*, ing. HES/HLK, Viganello
- *Meneghelli Hamos*, arch. REG A, Origgio
- *Moggio Walter*, ing. FH/REG A, Bioggio
- *Sartori Raffaele*, ing. forestier EPF, Aurigeno
- *Ubertini-Schönenberger Simone*, arch. EPF, Zurich

##### Section Valais

- *Bumann Urs*, ing. civil EPF, Pratteln
- *Clivaz Etienne*, ing. civil EPF, Loc
- *Rey Jean-Marc*, geol., Bramois


##### Section Vaud

- *Anzevui Bernard*, arch. ETS, Gland
- *Dubath Marc-André*, ing. génie rural EPF, Cheseaux-sur-Lausanne
- *Lavenex Didier*, ing. civil ETS, Lausanne
- *Monnier Simon*, arch. EPF, Lausanne
- *Solvit Pierre Gilles*, arch. D.P.L.G., Lausanne

#### Membre associé


##### Section Tessin

- *Branca Giovanni*, ing. génie rural EPF, Biasca



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

**OPA (offre publique amicale):  
Opel Movano avec Fr. 2'500.- de prime de reprise.\***



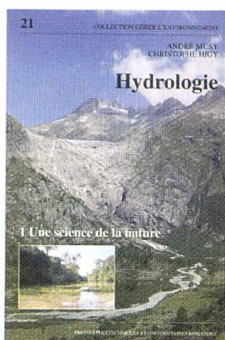
**all-in** 3 ans ou 100'000 km service gratuit et réparation gratuites.

**Movano, dès Fr. 30'200.- (1.9 CDTI)**

\* Valable à la conclusion du contrat entre le 15 mars et le 15 mai 2005. [www.opel.ch](http://www.opel.ch)

#### PRÉCISION

Suite à la parution du numéro 07/2005 de *TRACÉS*, le bureau *Bonnard & Gardel Ingénieurs-conseils SA* à Lausanne nous prie de préciser que ses activités à Glion sont réalisées dans le cadre du *Groupement d'ingénieurs BG-DW*, qui comprend le bureau *Daniel Willi SA*, ingénieurs civils à Montreux. (Réd.)



## HYDROLOGIE

André Musy et Christophe Higy

PPUR, Lausanne, 2004  
ISBN 2-88074-546-2, Fr. 77.-, 57 euros

Plutôt que de fournir des méthodes pour des praticiens - qui devraient faire l'objet d'un second volume à paraître -, cet ouvrage se concentre sur les mécanismes essentiels du cycle de l'eau, sans pour autant omettre de présenter plusieurs des équations permettant leur description analytique.

Pour décrire ces mécanismes, les auteurs abordent successivement le bassin versant, les précipitations, l'évaporation, l'infiltration, les écoulements ou encore le stockage. S'ensuit une description des principales mesures hydrologiques et de l'organisation des données (collecte et traitement), le livre se terminant par deux chapitres dédiés respectivement aux régimes et aux processus hydrologiques.

Si les illustrations sont autant que possible tirées d'exemples concrets et de références, elles alternent généralement entre des graphiques, des schémas explicatifs et des tableaux, les photographies étant essentiellement réservées au chapitre sur les mesures.

Jacques Perret



## COLLECTION ARCADIA - LANDSCHAFTSARCHITEKTUR

Heinz Wirz (éd.)

N°2 : Small Urban Natures -  
Christophe Girot

Texte en allemand et anglais  
Quart Verlag, Lucerne, 2004  
ISBN 3-907631-40-4, Fr. 48.-, 31 euros

Cet ouvrage présente « cinq jardins pour un terrain vague » de Christophe Girot. Ce sont en fait des interventions du jeune architecte paysagiste français dans la banlieue parisienne. Elles sont présentées quasi exclusivement par le biais de photos (plus un tout petit plan d'ensemble). Les plans, coupes, détails et autres perspectives sont regroupés dans la dernière partie. Le but de l'ouvrage, selon les propos de l'éditeur, est d'alimenter le débat actuel sur l'architecture du paysage, en particulier en Suisse, grâce notamment à un personnage clé en la matière : Christophe Girot, qui est en charge de l'enseignement de l'architecture du paysage à l'EPFZ.

Katia Freda

- Conception
- Structure béton armé
- Canalisations
- Revêtements routiers
- Défense incendie
- Direction locale des travaux

### TUNNELS DE GLION

Bureau d'ingénieurs Daniel Willi SA  
Av. des Alpes 43  
Case postale 1643  
1820 Montreux 1

Tél. 021 966 80 40  
Fax 021 966 80 49  
E-mail : info@dwilli.ch  
Internet : www.dwilli.ch



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

**Vous fait gagner de l'argent dès le premier kilomètre.  
Opel Vivaro avec Fr. 1'500.- de prime de reprise.\***

**all-in** 3 ans ou 100000 km  
service gratuit et  
réparations gratuites.

**Vivaro, dès Fr. 26'950.- (1.9 CDTI)**

\* Valable à la conclusion du contrat entre le 15 mars et le 15 mai 2005. [www.opel.ch](http://www.opel.ch)